

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS: Mme Émilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, Mme Jocelyne GUIBERT, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Pascal BROCHARD, Mme Isabelle LACREUSE, M. Olivier LE GUYADER, M. Pascal BINET, Mme Christelle BRILLAUD, , Mme Jacqueline BLAIN, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, M. Antoine SANTOS, M. Julien GUILLON, les conseillers municipaux

ABSENTS : Mme Marie-José MORICE BOU SALA qui donne pouvoir à Mme Christelle SOURISSE

Date de la convocation : 09/02/2024

Mme Christelle SOURISSE est nommée secrétaire de séance.

N° : DELCM2024-02/06b

OBJET : PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE– DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT – CAMPAGNE DETR/DSIL 2024 (annule et abroge la délibération DELCM2024-02/06)

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de l'avancée du projet de création d'une médiathèque. Le dossier en est au stade APD.

Elle rappelle qu'à son achèvement, ce projet sera un véritable pôle structurant, rassemblant en cœur de bourg les activités liés à la culture. De par sa localisation, il viendra s'inscrire à proximité d'autres équipements structurants tel que les groupes scolaires, l'EHPAD, le périscolaire ainsi que le collège avec lesquels le projet développera son projet culturel. Sa localisation permettra également de bénéficier de la proximité de l'aire de stationnement de la Place Pierre Monnereau. Le choix de cet emplacement est stratégique, il présente plusieurs avantages au vu des enjeux fixés pour ce projet d'équipement. Il participe à considérer la future bibliothèque comme :

- Un « **carrefour** » pour les habitants, un lieu de rencontre centré sur la vie communale. Cet emplacement est situé en cœur de bourg à la jonction de plusieurs liaisons douces desservant à la fois la place de mairie/église, les lotissements et l'EHPAD. C'est une zone de passage fréquentée au quotidien par les brouziliens de tout âge.
- Un espace d'intégration **intergénérationnelle et sociale**. La proximité directe avec l'EHPAD et plusieurs logements sociaux permettra à la bibliothèque de s'adresser plus facilement à ces publics favorisant notamment la rencontre avec les autres habitants de la commune.

Les enjeux du futur établissement sont les suivants :

 Proposer un service de lecture publique accessible à tous

- Proposer une offre documentaire attractive et diversifiée
- Proposer des collections spécifiques
- Adapter ses horaires d'ouverture en lien avec les attentes du public
- S'ouvrir aux nouvelles pratiques culturelles

 Créer un équipement culturel structurant pleinement intégré dans la vie communale et intercommunale

- Participer à l'attractivité de la commune
- Impulser une nouvelle dynamique culturelle (programmation culturelle)
- Développer des actions de médiation en lien avec les partenaires locaux
- Participer au développement du réseau des bibliothèques

 Investir la bibliothèque de son rôle social

- Créer un aménagement de type 3^{ème} lieu
- Créer un lieu de rencontre intergénérationnel
- S'ouvrir à des nouvelles pratiques de convivialité
- Favoriser l'inclusion numérique

Pour atteindre ces objectifs, la municipalité va construire un bâtiment de 320 m², suffisamment vaste pour offrir un fonds attractif, mettre en place des actions culturelles, créer des espaces adaptés à chacun (coin petite enfance...) et mutualisés (coin détente, espace jeux...) ainsi qu'une salle d'animations de 53 m². Le bâtiment et le mobilier seront adaptés pour accueillir les publics en situation de handicap.

Les horaires d'ouverture seront également élargies. Ouverte actuellement 5 heures hebdomadaire conformément aux préconisations de la convention, la semaine sera réservée à l'accueil des scolaires et des groupes.

Par ailleurs, le projet de la commune des Brouzils se veut ambitieux sur le plan environnemental et énergétique. Le bâtiment est assujéti à la réglementation thermique RT2005 en tant que Médiathèque et atteindra le référentiel **E3C1**. La nouvelle construction favorisera l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie.

Aussi, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la campagne DETR/DSIL 2024 pour le financement de ce projet. Elle ajoute que le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant	Nature	Montant	%
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	12 363,00 €	Subvention Préfecture DSIL	447 956,40 €	40,00 %
Maîtrise d'œuvre	100 646,00 €	DRAC (DGD)	210 000,00 €	
Autres frais d'études (SPS/CT)	7 782,00 €	Département de la Vendée	210 000,00 €	
Travaux	999 100,00 €			
<i>Lot démolition</i>	69 000,00 €			
<i>Terrassement VRD/Aménag. Ext</i>	74 600,00 €			
<i>Gros œuvre</i>	66 000,00 €			
<i>Charpente/bardage</i>	236 700,00 €			
<i>Couverture et bardage zinc</i>	105 000,00 €			
<i>Menuiserie ext./ serrurerie</i>	97 500,00 €			
<i>Menuiserie int. Bois</i>	55 900,00 €			
<i>Cloisons sèches</i>	67 900,00 €			
<i>Faux plafonds</i>	26 600,00 €			
<i>Revêtement de sol carrelage</i>	12 600,00 €			
<i>Revêtement de sol textile</i>	16 300,00 €			
<i>Peinture - revêtement muraux</i>	10 000,00 €			
<i>Electricité</i>	70 000,00 €			
<i>Plomberie sanitaires</i>	10 000,00 €			
<i>Chauffage ventilation</i>	81 000,00 €			
		Sous-total	867 956,40 €	77,50 %
		Emprunt		
		Autofinancement	251 934,60 €	
		Sous-total reste à charge de la collectivité	251 934,60 €	22,50 %
Total dépenses	1 119 891,00 €	Total Recettes	1 119 891,00 €	100,00 %

Aussi, sur proposition de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- approuve et adopte le programme (stade Avant-Projet-Définitif) relatif à la construction de la médiathèque objet de la présente demande d'aide et le calendrier de réalisation présentés par Madame le Maire
- décide d'approuver le plan de financement pour la réalisation de ce programme
- décide que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération seront inscrits au budget 2024
- autorise Madame le Maire à solliciter l'aide de l'Etat d'un montant de 447 956.40 € dans le cadre de la campagne DETR/DSIL 2024
- autorise Madame le Maire à signer tout autre document nécessaire à la bonne réalisation de cette opération.

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance
Christelle SOURISSE



LE MAIRE,
Émilie DUPREY

